



Agrément du Ministère de la
Jeunesse des sports et de la
Vie associative : 25-S-805.



LABEL GENERATION 2008-2009

REGLEMENT

TIRAGE CARTES de SUPPORTERS Saison 2010-2011 :

1. La participation entraîne l'acceptation du présent règlement.
2. Seuls les membres actifs à jour de leurs cotisations seront pris en considération.
3. Le tirage s'adresse exclusivement pour les rencontres de championnat à domicile et pour la saison 2010-2011.
4. 3 lots seront mis en jeu pour cette saison (1 maillot officiel et 2 écharpes)
5. Le 1^{er} et 2^{ème} bulletin désignera les gagnants des écharpes, le 3^{ème} bulletin celui du maillot officiel.
6. Les bulletins gagnants ne seront pas remis en jeu.
7. Le tirage sera effectué sous la responsabilité d'un membre du Comité Directeur (Président, Vice Président, Secrétaire ou Trésorier) et en présence de 3 membres ou supporters minimum.
8. Les bulletins remis le jour de la rencontre à domicile ne pourront prétendre participer au tirage, ils seront pris en compte sur la rencontre suivante.
9. La remise du maillot et des écharpes se fera sur présentation de la carte de supporter et d'une pièce d'identité.
10. La disponibilité des lots est garantie pendant 2 mois à la date du tirage, après ce délai le ou les lots sont remis en jeu sur la rencontre suivante.
11. La remise des lots se déroulera après consultation et rendez-vous avec les heureux bénéficiaires en présence de 2 membres minimum du Conseil d'Administration.

SUPER TIRAGE FIN DE SAISON :

1. Le déroulement du tirage s'effectuera au cours de l'Assemblée Générale du SUPPORTER CLUB, suivant les mêmes règles que celles décrites ci-dessus à une date décidée par le Comité Directeur.
2. Les bulletins des heureux gagnants en cours de saison seront remis en jeu avant le tirage.
3. Le gagnant se verra offrir un séjour d'une semaine pour 2 personnes d'une valeur 800 à 1000 €uros, il lui sera remis à une date décidée par le Conseil d'Administration.

Fait à MONTBELIARD le 08 Août 2010